

Journée technique

le mercredi 15 novembre 2017
à BESANCON (25)



Approvisionnement :
Complémentarité chaudières et combustibles
Focus sur la préparation

Diagnostic ressource et structuration de filière bois-énergie

Un exemple d'outil existant en Franche-Comté, le Plan d'Approvisionnement Territorial



L'outil, sa méthodologie, son intérêt



Le réseau des Communes forestières Bourgogne Franche-Comté

COFOR de l'Yonne

35 adhérents (20% des communes)

COFOR de Saône-et-Loire

76 adhérents (28% des communes)

COFOR de la Nièvre

62 adhérents (25% des communes)

COFOR de Côte d'Or

211 adhérents (45% des communes)

- Limites région
- Limites départ
- Communes fo
- Communes fo
- Communes ad
- Communes no

1 feuille de route, 3 grandes missions

- Représenter les communes adhérentes auprès des instances départementales, régionales et nationales.
- Former les élus aux questions forestières et aux décisions de gestion.
- Faire de la forêt un levier de développement des territoires ruraux en faisant que les bois récoltés en forêt communale soient transformés en Région (fixation de la valeur ajoutée, structuration de la filière bois énergie, bois local dans les constructions publiques...).

COFOR du Territoire de Belfort

60 adhérents (59% des communes)

COFOR de Haute-Saône

271 adhérents (51% des communes)

COFOR du Doubs

313 adhérents (53% des communes)

COFOR du Jura

239 adhérents (46% des communes)

Communes forestières de Bourgogne

384 adhérents (33% des communes)

Communes forestières de Franche-Comté

883 adhérents (51% des communes)

Union Régionale des Communes forestières de Bourgogne Franche-Comté

1267 adhérents (44% des communes)





2007 - 2012



Mise en place d'opérations territoriales de développement du bois énergie en milieu rural, par une logique de circuit court

Le Plan d'Approvisionnement Territorial

Un outil d'aide à la décision à l'échelle d'un territoire (PETR, Pays)



Objectifs

A l'échelle d'un territoire (PNR, Pays, PETR...) :

Mettre en parallèle
consommation et
ressource mobilisable



Définir les équipements
communs à mettre en
place



Cibler les
investissements pour la
mobilisation des bois





Une démarche partenariale

1 maître d'ouvrage: le territoire

1 maître d'oeuvre : URACOFOR

Agissant pour le compte d'adhérent

Des partenaires techniques



+ Des ETF, des scieurs...

Des partenaires financiers

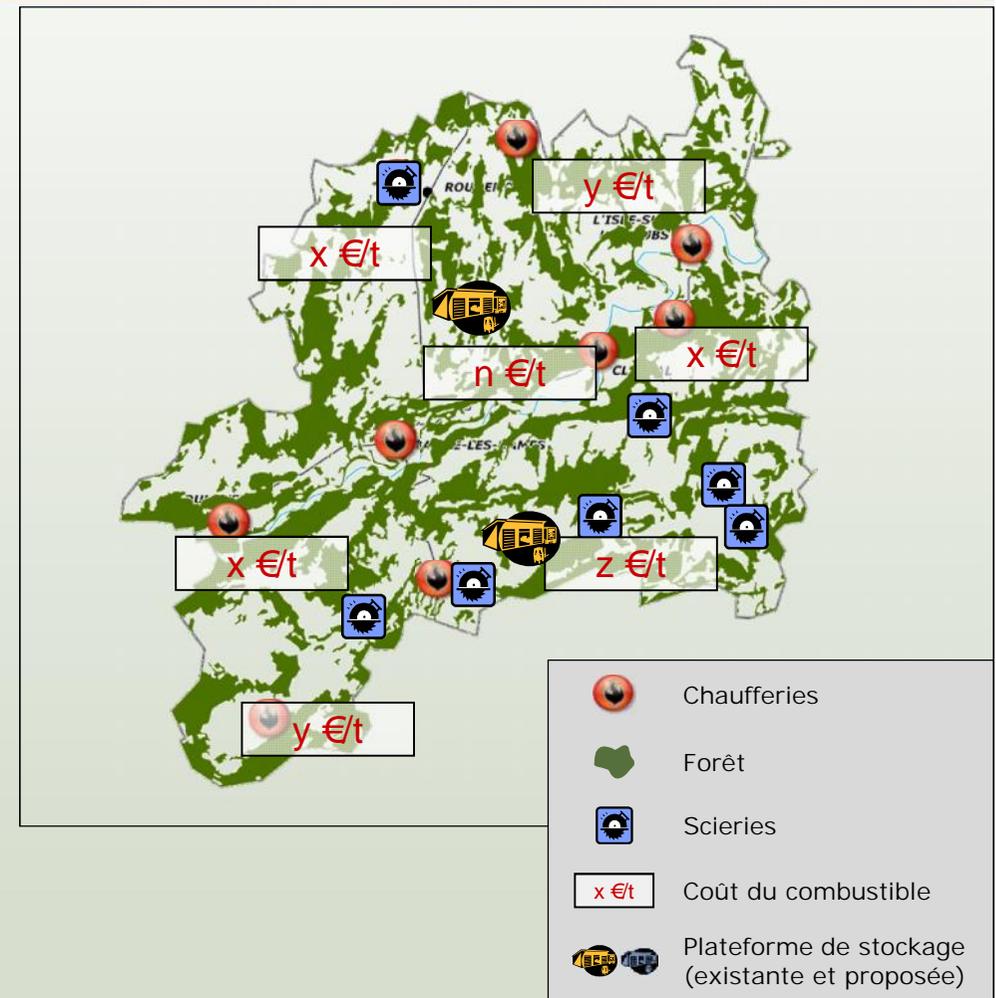




Contenu du PAT



- Equipement, desserte et environnement



⇒ Capacité d'extension et d'exportation



Le PAT, un outil s'appuyant sur des données concrètes: les documents de gestion



→ Gestion sur long terme

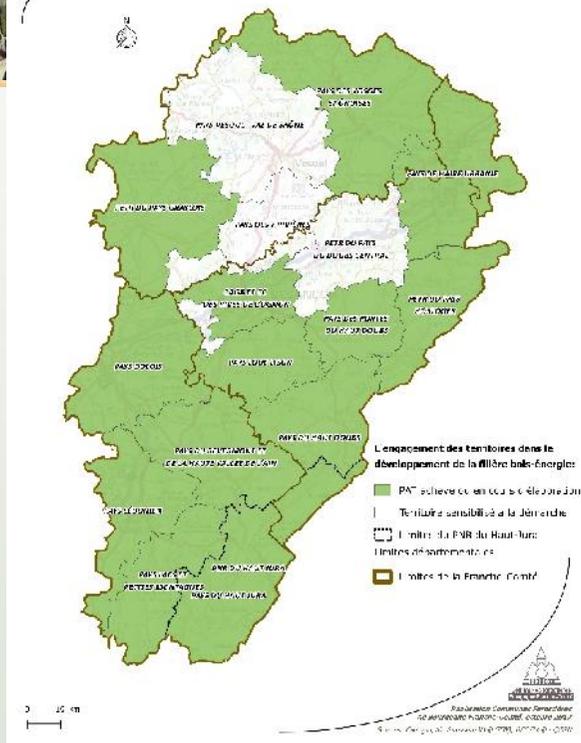


→ Ressource renouvelable si la gestion pratiquée est **durable**

Disposition et mise en œuvre d'un document de gestion

Prise en compte :

- des volumes sur pied et diamètres moyens au moment de l'étude
- des qualités identifiées et leur débouchés actuels
- la nécessité d'un compromis entre une étude théorique, et un inventaire de toute la surface économiquement non réalisable



Les territoires concernés

Périmètres des PAT :

- De 50 à 198 communes
- De 20 000 à 130 000 hectares de forêt

Coûts des PAT de 50 000 à 65 000 €

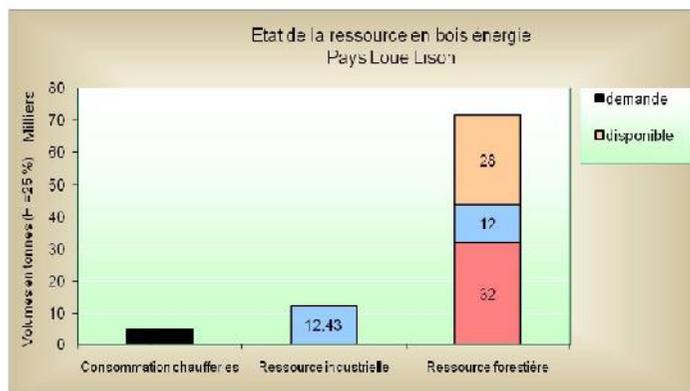


DIRECTION REGIONALE
*Bourgogne
Franche-Comté*



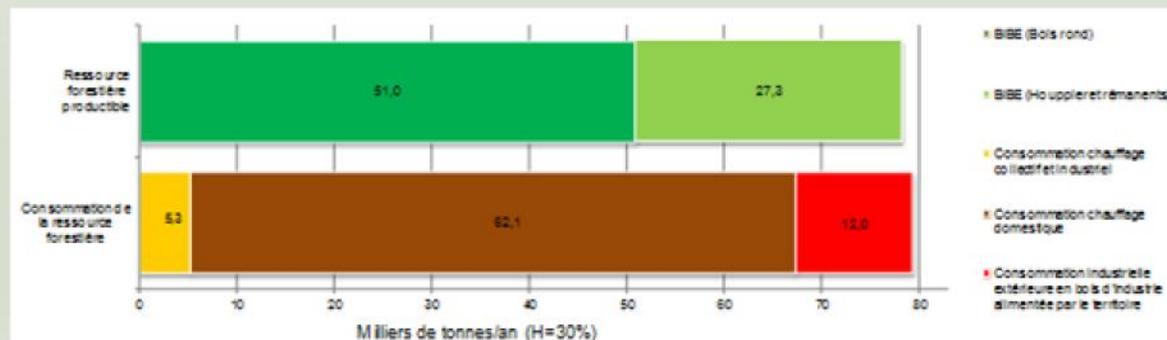
Financés jusqu'à 70% (taux maximum d'aide publique)

1^{er} PAT réalisé en 2008 – 2009



Pays Loue-Lison

2015



Pays Lédonien





Méthodologie

Evaluation de la consommation

Plaquettes forestières

Bois bûche

Bois industrie

Approche consommation / exploitation
→ flux de bois

Evaluation de la ressource

Forêt

Industrielle



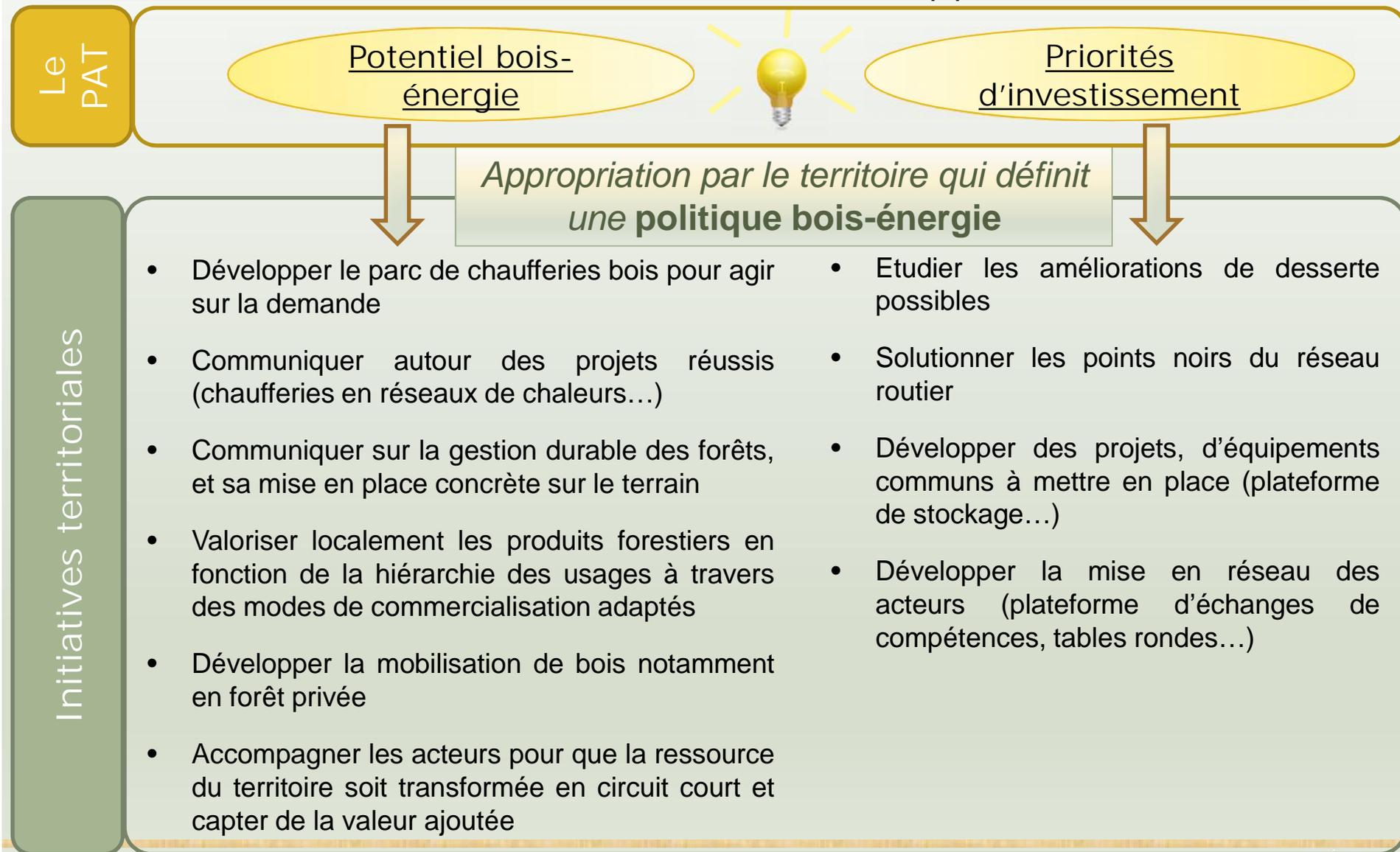
Dem

consommation / ressource





Le PAT, des résultats au service d'un développement territorial





Le PAT, des résultats au service d'un développement territorial

- Les résultats du PAT renforcent les initiatives territoriales, qui peuvent s'inscrire dans et à travers plusieurs outils :
 - Dans les PCAET: ils apportent une estimation de la ressource en biomasse forestière pour le diagnostic, et l'analyse des résultats nourrit la définition d'objectifs et de programmes d'actions.
 - Au sein des territoires TEPOS: les interprétations des résultats appuient les candidatures et aident à prioriser les actions à mener.
 - Dans les appels à projets TEPCV: les résultats et les initiatives qui en découlent peuvent orienter le territoire vers l'utilisation des fonds TEPCV pour des projets de chaufferies à biomasse forestière, de plateformes de stockage...
 - Dans les programmes LEADER: la politique bois-énergie peut trouver une place au sein de programmes d'actions LEADER: les financements associés serviraient pour partie au développement forestier du territoire.
 - Dans les SCoT: certains éléments peuvent alimenter la partie forestière du diagnostic des SCoT.

Pour tous ces projets, un accompagnement des Communes forestières est possible



Merci de votre attention !



Contact

Communes forestières de Bourgogne Franche-Comté
Sylvain Laplace
03.81.41.26.44
sylvain.laplace@communesforestieres.org